



Lysiane Kubacsi  
fondatrice de SéréniMouve

## SéréniMouve

# QUAND LA MOBILITÉ DEVIENT UN BUSINESS

Filière émergente, la Silver économie ne se structure que depuis quelques années en France. C'est sur ce marché, et plus précisément le volet de la mobilité résidentielle, que Lysiane Kubacsi a choisi de se positionner en créant SéréniMouve, première « *Entreprise solidaire d'utilité sociale* » des Pays de Savoie.

par Cécile Boujet De Francesco

**Q**u'est-ce qu'un sénior ? Les définitions varient selon les approches. Tandis que pour la

sphère marketing cette population regroupe les plus de cinquante ans, pour les pouvoirs publics elle désigne les plus de soixante ans et pour les professionnels de la santé les plus de 70 ans. Qu'importe la classification, les séniors sont devenus des acteurs qui conditionnent assurément l'avenir des territoires. D'autant plus que les personnes âgées de plus de 55 ans sont estimées à plus d'un tiers de la population actuelle française, et qu'en Pays de Savoie elles sont près de 343 000 dont 210 429 en Haute-Savoie (1). Service à la personne, santé, alimentation, habitat, assurance, loisirs, équipement de la maison... l'économie liée aux seniors est transversale. Et même s'il est admis que tout est à construire, l'État français a saisi voici trois ans l'importance de cette évolution démographique et a jeté les premières pierres d'une filière dédiée, la Silver économie, dont l'objectif majeur est de permettre et d'encourager les innovations qui vont accompagner la population dans son avancée en âge tout en faisant reculer la perte d'autonomie (2). Résultat attendu : 300 000 nouveaux emplois d'ici à 2020. L'enjeu est crucial : selon le Crédoc, la moitié de la population française devrait être âgée de plus de cinquante ans en 2030. Outre les chiffres, la population sénior se caractérise par un niveau de consommation élevé et des besoins identifiés, notamment en termes d'habitat.

### DOMAINE CIBLÉ : L'HABITAT

Face à ce vivier de consommateurs, les études se multiplient. Credoc, Afnor, Insee et autres observatoires passent en effet à la moulinette

les comportements et besoins de ces clients providentiels. Parmi les domaines dans lesquels les séniors attendent le plus de services, l'alimentation arrive en tête (pour 76,8% des personnes interrogées) suivie de la santé (66,2%), des nouvelles technologies (51,5%), des sports et loisirs (49,4%). Cinquième domaine, l'habitat (46,9%) constitue un véritable enjeu (3). « Dans un contexte marqué à la fois par le vieillissement de la population, la volonté des pouvoirs publics de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et le souhait majoritaire de celles-ci de vieillir chez elles, l'adaptation de l'habitat pour lutter contre la perte d'autonomie est un sujet d'actualité », confirme Lysiane Kubacsi qui relève toutefois que cet habitat, au sens du logement mais aussi de son environnement, n'est pas toujours adaptable.

C'est alors qu'intervient la notion de mobilité résidentielle. Un secteur dans lequel s'est spécialisée la Haut-Savoiarde en créant, fin 2014, la société SéréniMouve. « À l'origine de ce projet, explique-t-elle, un constat : les enfants ne sont pas les mieux placés pour convaincre leurs parents qu'ils ne sont plus en sécurité dans leur environnement, et qu'un déménagement dans un habitat adapté permettrait de prolonger leur autonomie ».

### SE SUBSTITUER AUX SOLIDARITÉS FAMILIALES

Outre cette analyse, l'ancienne spécialiste en logistique et supply chain a vite compris qu'il y a « beaucoup de choses à faire » pour ce public particulièrement démuné face à cette question. Naît alors la SAS implantée à Metz-Tessy. « C'est une structure extrêmement souple », explique Lysiane Kubacsi tout en ajoutant qu'elle savait qu'elle aurait rapidement des partenaires associés « tant ce projet apporte une complémentarité avec l'activité d'autres entités (entreprises, associations, collectivités) ». Faciliter la mobilité résidentielle des personnes âgées ou fragilisées en apportant conseils, services et solutions d'organisa-

tion et d'accompagnement de déménagement, telle est l'offre de SéréniMouve. L'idée sous-jacente étant de « se substituer aux solidarités familiales » et d'aider les personnes âgées ou fragiles à partir de chez elles en leur assurant une écoute bienveillante. « Nous sommes sollicités par les personnes elles-mêmes et par les familles, mais il faut bien comprendre qu'on ne peut pas obliger les personnes à changer de lieu de vie. Si ce n'est pas le souhait de la personne, je ne peux rien faire ! », rappelle-t-elle. D'abord parce que c'est contre-productif, mais surtout parce que cela ne s'inscrit pas dans le projet de l'entreprise qui s'est dotée d'une charte d'éthique et de déontologie.

### PRENDRE SOIN ET RASSURER LA PERSONNE

Concrètement, l'accompagnement de cette transition passe par plusieurs étapes : définir les souhaits des intéressés, identifier le nouveau lieu de vie, choisir ce que l'on va emmener et trouver des solutions pour le reste, organiser le déménagement et le nettoyage, préparer l'installation, traiter l'administratif, et surtout, insiste encore Lysiane Kubacsi, « prendre soin et rassurer la personne tout au long de cette transition. » Et d'ajouter que la prestation de SéréniMouve apporte un « double bénéfice immédiat : permettre de franchir plus sereinement le cap et réaliser ce qui pouvait paraître insurmontable ». Les solutions proposées par SéréniMouve sont d'autant plus variées qu'elles concernent des personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap qui peuvent être autonomes comme dépendantes. Dans le premier cas, il s'agit d'orienter la personne vers un lieu de vie individuel ou collectif comme un appartement du parc privé ou bien un logement situé dans une résidence de services. Dans le second, il est plutôt question d'hébergement médicalisé. « Chaque situation est unique et appelle une réponse personnalisée », commente la cheffe d'entreprise.





© animaflo

## FACILITER LA MOBILITÉ RÉSIDEN- TIELLE DES PERSONNES ÂGÉES OU FRAGILISÉES EN APPORTANT CONSEILS, SERVICES ET SOLUTIONS D'ORGANISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE DÉMÉNAGEMENT...

### PREMIÈRE "ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE" DES PAYS DE SAVOIE

À travers SéréniMouve, celle qui se réjouit d'avoir été « sponsorisée » par sa famille depuis la création de la société (4) porte ici un « projet de convictions ». Lauréate 2015 du réseau Entreprendre Haute-Savoie, la structure est en effet « la première entreprise des Savoie et l'une des premières de France (5) à obtenir l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale ». Start up hébergée par l'incubateur en innovation sociale ID CUBE (Saint-Pierre-en-Faucigny), elle concrétise une initiative inédite : « Ce métier n'existait pas jusqu'ici », fait remarquer Lysiane Kubacsi. Quant à la concurrence, elle est de fait inexistante dans le départe-

tement, et très faible en France puisque seules deux structures ont été identifiées par Lysiane Kubacsi.

Au cœur d'un « écosystème de partenaires » (associations, entreprises d'insertion, collectivités territoriales...) et épaulée de deux personnes non salariées, dont une psychologue clinicienne, Lysiane Kubacsi a déjà tracé sa feuille de route. Parmi ses projets à court et moyen termes : créer des emplois en privilégiant des publics fragiles, développer son réseau de partenaires, travailler sur le volet de l'économie circulaire et s'ouvrir aux personnes en situation de handicap. ●

[www.serenimouve.com](http://www.serenimouve.com)

(1) Pour une population totale de 777 356 habitants en 2014, Insee.

(2) En 2013, Arnaud Montebourg et Michèle Delaunay ont signé le contrat de filière Silver économie dont le second objectif est l'accompagnement des entreprises sur les marchés national et international. En 2015, Emmanuel Macron et Laurence Rossignol ont présidé le comité stratégique de filière pour un "Acte II de la filière Silver économie".

(3) Derrière l'habitat suivent les services à la personne (42,2%), les transports (38,8%), l'équipement de la maison (37,3%), les structures d'accueil pour les personnes âgées (29,2%), l'équipement de la personne (17,9%) et les services financiers (30,2%), Afnor, 2014.

(4) CA 2015 non communiqué ; CA prévisionnel 2016 : 50 K€ ; investissement réalisé en 2015 : 50 K€ sans recours à l'emprunt.

(5) D'un point de vue chronologique.